



# L'agriculture se décline, aussi, au féminin !

*En guise de conclusion de son analyse intitulée « Quand Rural ne veut plus dire Agricole » Marie Debois, posait cette épineuse question : « ..., si la majorité d'épouses et de compagnes trouvent leur compte ou même s'épanouissent dans une [autre] activité professionnelle, pourquoi leurs filles auraient-elles envie de devenir elles-mêmes agricultrices ? »<sup>1</sup>. En effet, alors qu'elles ont acquis le droit légitime de choisir leurs études et de prendre en main leur destinée professionnelle, pourquoi les femmes font-elles encore un choix de carrière si difficile ?*

## Etre agricultrice ?

Au vu de l'actualité du secteur, choisir d'embrasser la carrière agricole semble, pour les personnes extérieures à ce milieu, ressortir du suicide. Les difficultés économiques extrêmes composant le quotidien des agriculteurs, de même que l'image écornée de cette activité liée aux crises de la dioxine, de la vache folle ou plus proche de nous, de celle du lait paraissent constituer des arguments suffisants pour réfréner les ardeurs de beaucoup de jeunes voulant consacrer leur vie à la ferme. Dans ce cadre, la conclusion de Marie Debois semble prendre tout son sens. Quelles sont encore à l'heure actuelle, les motivations des agricultrices lors de leur entrée dans le monde agricole ? Qu'est-ce qui contribue à leur épanouissement professionnel au sein de l'exploitation agricole ? Bref, quelle est leur perception de ce métier et de l'investissement qu'il implique ?

## Quelques chiffres

Avant tout, il est nécessaire de mettre en lumière le réel manque de données chiffrées sexuées précises concernant la carrière des agriculteurs et agricultrices. Historiquement, cela s'explique par l'« inexistence » civile de la femme mais à l'heure actuelle, il semble essentiel de combler ce vide d'information. Si l'on veut pouvoir donner une vision claire des enjeux de l'évolution de ce secteur en plein doute, se doter d'outils statistiques précis abordant l'ensemble de ses caractéristiques semble plus que jamais impératif. Nous nous faisons donc, ici, le relais des revendications de l'Union des Agricultrices Wallonnes, dont une étude prévue pour 2013 permettra certainement d'y voir beaucoup plus clair.

Si l'on se fie aux données de l'enseignement professionnel en agriculture, il apparaît que ce choix de devenir agricultrice ne s'impose pas comme une évidence dès l'enfance. A l'heure où certains garçons se destinent très jeunes à être agriculteurs et s'inscrivent dans l'enseignement professionnel agricole, les filles restent plus généralement dans l'enseignement secondaire général. Ainsi, sur l'année 2008-2009, en Wallonie, l'enseignement professionnel en agriculture comptait 152 garçons pour seulement 4 filles<sup>2</sup>. Les filles semblent, donc, actuellement, continuer leur formation dans le général, pour ensuite se destiner à l'agriculture.

<sup>1</sup> DEBOIS M., *Quand Rural ne veut plus dire Agricole*, études ACRF, Série Milieu rural, 2010.

<sup>2</sup> Chiffres obtenus via le service des statistiques de la Communauté française de Belgique. <http://www.statistiques.cfwb.be>

Cet élément se reflète par ailleurs dans les interviews qui ont été menées auprès des jeunes agricultrices ayant décidé de se lancer dans cette carrière. Catherine : « *Je suis contente d'avoir pu essayer une autre activité avant de m'être décidée à rentrer dans la ferme de mon mari. C'est d'ailleurs peut-être cette autre activité qui m'a fait comprendre mon envie profonde de travailler dans la ferme et d'en faire une entreprise familiale* ».

Ce témoignage révèle par ailleurs un autre élément essentiel de la réalité de l'entrée des femmes dans le monde agricole. Les hommes se destinant plus tôt à la carrière d'agriculteur, les femmes qui décident d'entrer dans cette carrière, rejoignent bien souvent une exploitation déjà enregistrée au nom d'un homme, souvent leur père, leur frère ou plus généralement encore, leur mari. De cette manière, en 2009, sur les 40319 chefs d'exploitation en Belgique, 34430 étaient des hommes et 5889 étaient des femmes, soit un ratio de 85,39 % d'hommes ou de 14,61 % de femmes. Plus limpide encore, sur les 17788 conjoints aidant recensés cette même année, seulement 2393 étaient des hommes alors que 15395 étaient des femmes soit, 86,55 %. Ainsi, la toute grande majorité des femmes qui embrassent cette profession le font de façon à aider leur conjoint plutôt que comme chefs d'exploitation<sup>3</sup>.

## Projet professionnel ou familial

Ces quelques chiffres nous éclairent dès lors sur les attentes des femmes désireuses de se lancer dans cette activité et sur leur perception de la réalité du travail agricole. Comme l'a souligné Marie Debois dans son étude, cette réalité ressort également en 2004 de l'étude de Cardon<sup>4</sup> pour la France. Il semble en effet que la trajectoire professionnelle de ces femmes, peu importe leur attrait pour le métier, se fasse généralement en fonction de l'état de l'exploitation familiale de leur père, mari, compagnon ou même fils, en vue de pérenniser l'entreprise. Dès lors, le choix de carrière de ces femmes en est un dont les enjeux apparaissent comme bien plus grands que d'autres, plus traditionnels. En posant cet acte, la femme donne une dimension familiale et privée à sa carrière. La ferme est donc une histoire de famille et se trouve dès lors au centre de l'équilibre et de l'harmonie de celle-ci. L'agricultrice qui œuvre ainsi pour le bon développement de l'exploitation, œuvre effectivement pour le bon équilibre de l'activité familiale.

Le choix de s'intégrer dans l'exploitation de son mari est donc la marque d'une volonté de grande portée, lié à l'envie de voir se développer un projet de famille. Marie : « *Ce qui est important pour moi en aidant mon mari dans l'exploitation c'est qu'on construise quelque chose ensemble. C'est une réelle envie pour moi de voir grandir notre projet commun. En plus, ce qu'on oublie souvent c'est qu'en travaillant dans la ferme, j'aurai un horaire semblable à celui de mon mari, alors qu'en optant pour un autre travail, mes horaires sont complètement différents des siens parce qu'ils sont fixes.* »

## De la complémentarité et des rôles

L'existence même de ce projet familial comme motivation à l'entrée dans la fonction, de même que leur arrivée plus tardive dans l'exploitation poussent ces femmes à décrire leur implication dans l'exploitation en termes de « complémentarité ». Il n'est pas étonnant, ainsi, de voir ressortir à de très nombreuses reprises à travers toute l'étude de Marie Debois, de même que dans nos propres enquêtes, des témoignages faisant appel à la complémentarité de l'homme et de la femme pour témoigner de leurs tâches au sein de la ferme.

L'usage de ce concept comme clé de répartition des tâches mérite qu'on s'y arrête un instant. L'ACRF pense que cette complémentarité de la femme par rapport à son mari ou compagnon peut apparaître comme floue parce qu'elle s'applique dans une sphère où se mêlent famille et travail. Or, la complémentarité des membres de l'exploitation n'est enrichissante que dans la sphère professionnelle, au sein de laquelle elle est associée directement aux compétences de chacun. Ainsi, l'ACRF attire l'attention sur le risque d'asseoir cette complémentarité sur une représentation de « la » nature de la femme par rapport à l'homme qui deviendrait une tentative de justification d'un certain machisme hérité d'un autre âge.

---

<sup>3</sup> Chiffres obtenus auprès du portail de l'agriculture wallonne. <http://agriculture.wallonie.be>

<sup>4</sup> CARDON, Ph., *Des femmes et des fermes: genres, parcours biographique et transmission familiale. Une sociologie comparative Andalousie/Franche-Comté*, L'Harmattan, Paris, 2004.

Historiquement, la femme restait cantonnée à une gestion des tâches liée uniquement à sa condition féminine. En effet, malgré le peu de sources traitant de la place de la femme dans les exploitations agricoles, il est possible d'établir que celle-ci a toujours eu un espace prédéfini lié à son genre mais également à ses affinités présumées. Ainsi, la femme s'occupait avant tout de la transformation du produit, allant du tissage à la fabrication du beurre de même que l'élevage des jeunes animaux. Notons, par exemple, que dans les publicités agricoles du 19<sup>ème</sup> siècle, les écrémeuses étaient systématiquement manipulées par des femmes.

En outre, malgré les avancées de la mécanisation et, plus tard, de la motorisation, les rôles n'ont pas réellement été redéfinis. Encore actuellement, l'agriculture semble un milieu relativement conservateur dans lequel la répartition des tâches reste globalement inchangée. Claude : « ... *la majorité des agricultrices que je connais s'occupent de la traite et des choses plus extérieures comme les papiers de la ferme ou la fabrication du beurre.* » Toutefois, l'accessibilité des études aux femmes devraient pouvoir permettre de décloisonner la répartition des activités agricoles. La femme qui décide de choisir cette carrière doit ainsi veiller à ne pas sacrifier son projet professionnel sous prétexte de l'équilibre ancestral de certaines tâches.

Néanmoins, il est certain qu'à l'heure actuelle, certains travaux, au regard de la force nécessaire pour les effectuer, restent l'apanage de l'homme. Les agricultrices interrogées ne renient d'ailleurs pas les différences physiques entre l'homme et la femme mais insistent sur le fait que la répartition des tâches doit se faire en parfaite entente au sein du noyau familial. Elles ont avant tout l'ambition de servir à quelque chose et d'assurer leur propre réussite professionnelle. C'est ainsi que certaines voient dans les activités de transformation une réelle chance d'avoir « *quelque chose à elle* ». De cette façon, elles participent au bon fonctionnement de l'entreprise familiale mais, en même temps, ont l'opportunité de s'épanouir individuellement et professionnellement au sein de l'exploitation, engendrant, par là même, une certaine reconnaissance sociale.

## Elles vont voir ailleurs...

Enfin, notons que la réalité économique actuelle du secteur fait que, paradoxalement, celles qui souhaitent aider au mieux l'entreprise familiale, doivent aller travailler à l'extérieur. Les exploitations agricoles étant de plus en plus déficitaires, il n'est pas rare que le conjoint soit obligé de sacrifier son investissement dans la ferme pour assurer une certaine sécurité financière à sa famille. De cette manière, l'entrée dans la ferme et la participation directe aux activités agricoles de la femme doivent bien souvent se faire à temps partiel. En 2009, sur les 15395 conjointes aidantes répertoriées en Belgique, seulement 4798 l'étaient à temps plein. Ainsi, moins d'un tiers d'entre elles participe intégralement aux travaux de l'exploitation agricole familiale<sup>5</sup>. Comme l'expliquait Marie Debois, aider l'exploitation agricole revient actuellement à travailler ailleurs ou à diversifier les rentrées de la ferme en tenant, par exemple, un gîte ou en vendant directement les produits finis. Cette réorientation partielle est ainsi évaluée par Cardon comme liée à trois caractéristiques : « *Le niveau de formation initiale et le type d'emploi de la conjointe, la forme juridique et le projet professionnel lié à l'exploitation, et enfin la viabilité économique de cette dernière* »<sup>6</sup>.

## Des urgences

Ce constat de la disparition partielle mais progressive des femmes des fermes belges nécessite au final une réponse rapide des pouvoirs politiques concernés, sous peine de voir s'éroder encore plus la présence féminine dans une agriculture vacillante. Or, l'ACRF est convaincue que la survie de ce secteur passera, en partie, par le développement et la diversification des produits finis. Les exploitations devront se réorienter vers une agriculture plus locale au sein de laquelle, au vu de leur prérogative, les femmes ont un rôle essentiel à jouer. C'est pour cette raison que nous nous sommes adressé aux ministres fédéraux et régionaux de l'agriculture de façon à connaître leur avis sur cette question et les mesures pouvant être mises en place pour permettre à ces femmes de se consacrer pleinement à la viabilité de l'exploitation familiale. De cette manière, nous leur avons demandé quelles solutions pouvaient être mises en place afin de faciliter l'accessibilité à la garde des enfants dans

<sup>5</sup> Chiffres obtenus auprès du portail de l'agriculture wallonne. <http://agriculture.wallonie.be>

<sup>6</sup> CARDON, Ph., *op.cit.*

les milieux ruraux mais également aux écoles des devoirs. Nous faisant le relais des agricultrices interrogées, nous leur avons également demandé s'il était envisageable de voir une réduction significative du prix des titres-services pour les agriculteurs. Enfin, au vu du déficit criant de filles au sein de l'enseignement professionnel en agriculture, nous les avons interrogés sur les solutions qui pouvaient être envisagées afin de féminiser l'image de cet enseignement.

En réponse, la ministre fédérale, Sabine Laruelle, insiste sur le fait que cette problématique est bel et bien présente dans le cadre de son action. C'est pour cette raison qu'elle a milité pour l'augmentation des allocations des congés de maternité des indépendantes, tout en rendant ces derniers plus flexibles. De plus, en ce qui concerne les demandes de réduction des prix des titres-services, cette dernière nous a rappelé que, grâce à elle, le fédéral en octroyait 105 aux mères indépendantes. Enfin, notons que pour la question de la féminisation de l'enseignement professionnel, qui est une compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous n'avons pas reçu de réponse de la part du ministre de tutelle Carlo Di Antonio. La multiplication des ministres de l'agriculture semble donc diviser les prérogatives de chacun. Cette situation n'empêcherait-elle pas une compréhension et une gestion globale des difficultés du monde agricole par le monde politique ?

Corentin de Favereau,  
Chargé d'études et d'analyses à l'ACRF

---

*Cette analyse est disponible en format PDF sur notre site Internet*  
[www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses\\_2012](http://www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses_2012)

*L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites.*  
*Toutefois, n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication. Merci !*

---

**ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES**

**ACRF – ASBL**

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Léonie Gérard

www.acrf.be – [contact@acrf.be](mailto:contact@acrf.be)



Avec le soutien  
de la Fédération Wallonie - Bruxelles